

15ème législature

Question N° : 22127	De Mme Valérie Boyer (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse > MSI agrafe police nationale promotion « Attentats Aude 2018 »	Analyse > MSI agrafe police nationale promotion « Attentats Aude 2018 ».
Question publiée au JO le : 30/07/2019 Réponse publiée au JO le : 16/06/2020 page : 4225 Date de renouvellement : 05/11/2019		

Texte de la question

Mme Valérie Boyer appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'attribution de la MSI agrafe police nationale promotion « Attentats Aude 2018 » pour les CRS n° 53 et n° 57. Selon la délégation interministérielle à l'aide aux victimes, les attentats sur le sol français entre janvier 2000 et décembre 2018 sont responsables de 259 décès et 2 392 blessés. Le quotidien est ponctué par ces attentats meurtriers qui ont laissé une cicatrice indélébile au cœur du pays. Aussi, il est nécessaire de rappeler et de féliciter le courage, la force, l'abnégation et l'investissement des policiers, gendarmes, corps d'armées qui combattent, jour après jour, le terrorisme islamiste. Si la France reste debout, c'est grâce à ces hommes et à ces femmes qui risquent leur vie pour celle des autres. Mme la députée souhaite revenir sur les missions accomplies par les femmes et les hommes des compagnies républicaines de sécurité n° 53 et n° 57 lors des attentats de Trèbes et Carcassonne du 23 mars 2018. L'auteur des attaques braque d'abord un automobiliste à Carcassonne, pour lui voler sa voiture. Il ouvre le feu, blessant le conducteur et tuant le passager. Quelques minutes plus tard, sur l'avenue du Général Leclerc, quatre CRS de la compagnie marseillaise n° 53 rentrant d'un footing sont attaqués et l'un d'en eux est touché à l'épaule avec deux côtes cassées et un poumon perforé. Les effectifs du poste de police, ainsi que les personnes présentes dans les locaux de la CRS n° 57 avaient mis en place un périmètre de sécurité autour des victimes et engagé le plan de protection du casernement de la compagnie. Ils ont été rejoints rapidement par les effectifs de la CRS n° 53 stationnés sur place, puis par ceux cantonnés à Montauban et les CRS en repos de la compagnie n° 57 ont été mobilisés. Jusqu'à 14 heures ce même jour, les deux unités CRS ont été déployées sur de nombreux dispositifs tactiques de sécurité : la sécurisation de l'axe rouge pour l'évacuation des blessés vers l'hôpital, la protection de l'hôpital, la préservation des traces et indices sur les trois scènes de crime. Une section SPI4G, équipée et formée pour intervenir sur des tueries de masse, était restée en réserve d'intervention pour parer un sur-attentat. De 14 heures à 21 heures, les missions s'étaient transformées en soutien opérationnel et logistique des services spécialisés arrivés sur zone (BRI, RAID, SDAT, PJ). La section d'intervention SPI4G et la CRS 57 avaient assisté le RAID Toulouse lors des perquisitions et des interpellations sur les cités Ozanam et Laconte. Les autres sections de la CRS 57 ont assuré la sécurisation des zones d'intervention du RAID sur les différents sites. La protection de l'hôpital de Carcassonne et des victimes était assurée par la CRS 53. Durant toute la journée du 23 mars 2018, les CRS, le personnel administratif et les civils ont répondu avec efficacité aux nombreuses sollicitations des services spécialisés et du parquet antiterroriste de Paris, installés dans l'enceinte sécurisée de l'unité. Enfin, les deux compagnies ont reçu de nombreux messages de remerciement des services extérieurs pour leur efficacité et leur disponibilité lors de ce terrible drame. Concernant la CRS 57, 3 officiers, 25 CRS en mission et un civil ont été décorés de la MSI agrafe police nationale mais n'ont



pas eu l'honneur d'intégrer la promotion « Attentats Aude 2018 ». Pour la CRS 53, seuls les quatre victimes directes de l'attaque sont décorées de la MSI promotion « Attentat Aude 2018 ». C'est pourquoi elle lui demande d'attribuer cette distinction à l'ensemble des effectifs engagés de ces deux compagnies républicaines de sécurité, au même titre que les 700 décorés de cette promotion. Il s'agit de continuer à dire à tous ceux qui protègent les vies des citoyens que de nombreux Français savent ce qu'ils leur doivent.

Texte de la réponse

Les attaques perpétrées par un terroriste islamiste à Carcassonne et Trèbes le 23 mars 2018 ont entraîné la mort de quatre personnes, dont le colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME, héros de la Nation. Plusieurs personnes ont également été blessées par le terroriste, dont 2 militaires qui donnaient l'assaut dans la grande surface de Trèbes et, précédemment, 1 policier des compagnies républicaines de sécurité (CRS). Une nouvelle fois, les forces de l'ordre sont intervenues avec célérité et efficacité. Une nouvelle fois, un lourd tribut a été payé par les forces de l'ordre. Plusieurs mesures ont été prises pour reconnaître le prix de cet engagement et le mérite de l'action des forces de sécurité. S'agissant de la médaille de la sécurité intérieure, elle a fait l'objet d'une promotion exceptionnelle « Attentats Aude 2018 ». Dans ce cadre, ont été décorés les 4 policiers de la CRS n° 53 sur lesquels le terroriste avait fait feu. Par ailleurs, au titre de la promotion du 1er janvier 2019, la médaille de la sécurité intérieure a également été décernée à 3 officiers, 25 gradés et gardiens de la paix et 1 personnel de la CRS n° 57. Le nombre limité de médailles décernées, s'il répond à la nécessité de conserver son caractère individuel et singulier à cette distinction honorifique - qui ne pouvait donc être décernée à l'ensemble de l'unité - ne revient nullement à méconnaître l'engagement admirable des autres policiers ce jour-là.